



**MINISTÈRE
CHARGÉ
DE L'INDUSTRIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ**

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Paris, le 15/10/2020
N°292

**France Relance :
30 projets d'investissement productif
soutenus dans les « Territoires d'industrie »
de Bourgogne-Franche-Comté**

Dans le cadre du déploiement de « France Relance », **Agnès Pannier-Runacher**, ministre déléguée auprès du ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance, chargée de l'Industrie, a salué ce jour, à Dijon (21), les 30 premières entreprises régionales lauréates du « Fonds d'accélération des investissements industriels dans les territoires », en présence de **Fabien Sudry**, préfet de la région Bourgogne-Franche-Comté, et de **Marie-Guite Dufay**, présidente du conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté.

Ces projets, validés conjointement par la préfecture de région et le Conseil régional, sur proposition des industriels et des élus du territoire, représentent **près de 20 millions d'euros de subventions d'Etat pour un total de 115 millions d'euros d'investissements productifs à l'échelle de la région**. Ils permettront aux entreprises concernées de **diversifier leur activité**, de moderniser leurs procédés de fabrication et ainsi de pérenniser leur présence en Bourgogne-Franche-Comté. Il s'agit aussi de **conforter les emplois d'aujourd'hui et de préparer ceux de demain** : plus de 4.000 emplois industriels sont ainsi sécurisés et plus de 550 emplois devraient être créés avec la mise en œuvre de ces investissements.

Pour leur permettre de rebondir après la crise, le Gouvernement a annoncé, **dans le cadre de France Relance, le lancement d'un « Fonds d'accélération des investissements industriels dans les territoires »**, doté de 150 millions d'euros sur 2020 à l'échelle nationale. Ce fonds de soutien livre dès aujourd'hui ses premiers effets et permet d'accélérer la réalisation d'investissements industriels importants en Bourgogne-Franche-Comté : dès 2020, des unités de production dans le domaine de la santé seront ainsi renforcées (Vetoquinol en Haute-Saône, CordenPharma en Côte-d'Or), des technologies hydrogènes innovantes pourront être industrialisées (H2SYS à Belfort, Mahytec à Dôle), et des projets créateurs d'emploi dans des bassins touchés par la crise seront accompagnés (JB Tecnics dans le Jura, Holding Cassier dans la Nièvre).

21 projets présentés ce jour sont situés en « Territoires d'industrie » (soit 70% des lauréats), le programme lancé par le Premier ministre fin 2018¹. Alors que 70% de l'industrie se situe en dehors des grandes agglomérations et que 71% des investissements industriels étrangers ont eu lieu l'an dernier dans des communes de moins de 20.000 habitants, ces « Territoires d'industrie » constituent une priorité aussi bien pour le Gouvernement, que pour la Région Bourgogne-Franche-Comté.

Au-delà des financements apportés par l'Etat et dans le cadre de son plan d'accélération de l'investissement régional, **la Région Bourgogne-Franche-Comté consacrerait 10 millions d'euros à destination des « Territoires d'industrie »** afin d'accompagner la réhabilitation de friches industrielles.

Etat et Région ont en effet fait le choix de coordonner la mise en place de leurs plans de relance pour simplifier la lisibilité des mesures à destination des entreprises. L'ensemble des 30 projets accompagnés ont fait ainsi l'objet d'une décision concertée du préfet de Région et de la présidente du Conseil régional.

Agnès Pannier-Runacher, ministre déléguée chargée de l'Industrie, a déclaré : *« Il n'y a pas de grande économie sans industrie. Et le cœur battant de cette industrie, ce sont nos territoires. Ce "Fonds d'accélération des investissements industriels dans les territoires" permet, concrètement et dès aujourd'hui, de relocaliser dans nos régions des activités stratégiques et créatrices d'emploi. Ces premiers effets du plan de relance sont le résultat d'une mobilisation de terrain, en parfaite collaboration entre les services de l'Etat et ceux du Conseil Régional dont je salue le travail mené ces dernières semaines. »*.

Marie-Guite Dufay, présidente de la Région Bourgogne-Franche-Comté, a déclaré : *« La Bourgogne-Franche-Comté est la première région industrielle française et l'industrie y est présente jusque dans ses territoires les plus ruraux. Depuis le début de cette crise, la coopération entre la Région et l'Etat a permis de parer à l'urgence. A l'heure de la relance économique, c'est dans ce même esprit de collaboration que nous accélérons le développement des filières industrielles. L'objectif : préserver les emplois et les compétences et faire de la Bourgogne-Franche-Comté un réservoir de solutions industrielles pour répondre aux défis du futur. »*.

Annexe : présentation détaillée des premiers lauréats en Bourgogne-Franche-Comté

Contacts presse :

Cabinet d'Agnès Pannier-Runacher
Ministre déléguée chargée de l'Industrie
presse@industrie.gouv.fr - 01 53 18 44 38

139, rue de Bercy
75012 Paris

Cabinet de Marie-Guite Dufay
Présidente du conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté
marie.souverbie@bourgognefranchcomte.fr 03 80 44 34 66
laure.hubidos@bourgognefranchcomte.fr -03 81 61 61 08

4 square Castan
25000 Besançon

¹ La région comporte aujourd'hui dix « Territoires d'industrie ».